

Groupe de travail piloté par :

Gérard POUX, CSAIO
Yannick MORICE, IA-IPR
Nicolas ROCHER, IA-IPR

Des repères pour le parcours Avenir

Un texte de référence : L'[Arrêté du 1er juillet 2015](#), paru au bulletin officiel de l'éducation nationale le 9 juillet 2015, en précise les enjeux et principes, les objectifs et le référentiel.

Une définition : un parcours éducatif, proposant un ensemble d'activités cohérentes et progressives menées dans le cadre des enseignements, de temps spécifiques d'accompagnement et de séquences de découverte et/ou de formation en milieu professionnel.

Trois objectifs identifiés :

- faire découvrir le monde économique et professionnel grâce au concours de différents partenaires ;
- développer chez les élèves le sens de l'engagement et de l'initiative ;
- permettre la construction réfléchie et argumentée d'un parcours de formation et l'élaboration d'un projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Des spécificités :

- un ancrage dans les enseignements disciplinaires, en lien avec les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en collège et en LP ;
- une inscription dans les enseignements pratiques interdisciplinaires, les enseignements d'exploration et l'accompagnement personnalisé ;
- une dynamique d'inclusion pour les publics à besoins éducatifs particuliers ;
- le questionnement des stéréotypes sociaux et sexués ;
- l'acquisition d'une culture économique et professionnelle.

Une démarche :

- distinguer, pour mieux les articuler, la composante relative à la constitution d'une culture sur le monde économique et professionnel de celle qui concerne l'élaboration du projet d'orientation ou d'insertion.
- prévoir des temps d'individualisation notamment dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, avec un outil privilégié FOLIOS.
- faire du parcours Avenir un outil privilégié pour prévenir le décrochage et promouvoir la persévérance.

Des priorités académiques pour cette phase de généralisation :

- une contribution de tous les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) aux parcours Avenir en collège. Les fiches pédagogiques disponibles sur l'espace [Ressources](#) proposent quelques pistes de mise en œuvre de séquences pédagogiques
- une contribution des enseignements d'exploration en lycée général et technologique aux parcours Avenir
- le renforcement simultané de la préparation des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle en lycée professionnel
- une exploitation, revisitée et renforcée du stage de troisième, d'observation en milieu professionnel (*une fiche pédagogique vous est également proposée à l'adresse mentionnée plus haut*) : *préparation en amont et exploitation en aval (jeu de rôles, simulations...)*